

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 AVRIL 2022

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BERGE Philippe, BUSTI Paul, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, DERHILLE Gérard, EMSALEM Gérard, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, SANCHEZ Mireille, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

Mme GRIMA Thérèse, Mr MONTEL Kléber, Mme POURCIN Philomène, Mme ROMETTE Françoise, Mme STRAVATO Mireille

Sont également présents :

MM DRAPS Patrick, BASTARD Françoise, BOUCLY Philippe, VINCENT Jean-Marie, RECEVEUR Noëlle, HERVE Jacques, MISSUL Jean-Luc, DURLET H.Philippe, BERNON Philippe.

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

Approbation du compte rendu du CA du 07mars 2022 :

Il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité**

Parc Bonneveine :

Rappel, nous avons adressé le 01 février 2022 et le 03 mars 2022 un courrier à Mr Pierre BENNAROCHE maire du 6/8 concernant le parc Bonneveine et particulièrement les accès au parc. Notre courrier étant resté sans réponse **nous avons adressé de nouveau un courrier le 03 avril 2022** (voir ci-dessous):

Monsieur le maire,

Dans nos courriers du 03 mars 2022 et du 01 février 2022, nous vous avons fait part des doléances des riverains du parc Bonneveine, et notamment de la circulation dans les allées de motos et autres scooters.

D'autres problèmes sont également soulevés comme activités diverses et anarchiques dans ce parc. Cet espace public fait l'objet d'une démarche de la municipalité pour sa « réhabilitation », et le CIQ est volontaire pour participer à cette réflexion.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans notre courrier du mois de février : C'est avec plaisir que nous avons participé à la démarche de la mairie concernant le parc : Diagnostic en marchant pour le projet de renaturation et de réhabilitation du Parc de Bonneveine. Nous espérons que cette démarche avec la participation des usagers aboutisse à un espace qui conviendra à toutes et à tous., c'est une véritable opportunité de refaire de cet espace un espace apaisé et profitable à tous.

Les délais pour la réalisation d'un tel projet seront très certainement conséquents, et c'est pour cela que nous réitérons notre demande d'installation, dès à présent, de chicanes aux divers accès.

Afin de rendre compte notamment aux habitants de notre quartier, nous espérons une réponse à ce troisième courrier, que celle-ci soit positive ou négative.

En vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous porterez à la présente, et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

La « balade urbaine », concernant le parc, prévue le 02 avril a été reportée à cause du mauvais temps. Nous participerons à cette prochaine rencontre et ne manquerons pas de tenir informé les habitants.

Les échos de Ste Anne :

Claude GUILHEM rappelle que le prochain numéro est prévu pour début avril.

Par ailleurs il est fait appel de nouveau à tous les volontaires pour la distribution, et notamment de personnes résidentes dans les copropriétés. Merci de nous indiquer vos possibilités (ciq.sainteanne@gmail.com).

Claude GUILHEM fait appel à toutes et à tous pour participer à la réalisation de notre journal, en proposant : articles, poèmes, etc

Rencontre avec les représentantes de la métropole le vendredi 25 mars 2022 :

Ci-dessous le compte rendu établi par le CIQ :

QUESTIONS RELATIVES A NOTRE QUARTIER RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTES DE LA METROPOLE

Le vendredi 25 mars 2022 le CIQ a eu le plaisir de rencontrer « sur le terrain » les représentantes de la métropole au sujet des questions que nous avons soulevées concernant notre quartier.

En présence de Mme VORTEMANN (chargée de mission au cabinet de la présidence), Mme PACARY (contrôleur qualité au cabinet de la présidence), Mme POLI (services techniques), le CIQ (représenté par Mrs Ailhaud, Derhille, Guilhem, Menard, Quirico) a repris quelques questions relatives à notre quartier et notamment :

- Feu rouge à l'angle du Bd Verne et de l'Av de Mazargues
- Problèmes de voiries rue Marie Louise
- Problèmes de propreté et notamment rue Thieux et bd Verne
- Absence d'un panneau sens interdit av Tourville
- Mise en place de ralentisseurs (bd Barral)
- Mise en place de ralentisseurs aux abords de la pharmacie Lecaillet Av de Mazargues

Nous avons rencontré des personnes très attentives à nos « problèmes » et d'ores et déjà la métropole va prévoir des interventions concernant la rue Marie Louise et la mise en place du sens interdit

Les questions de propreté sont malheureusement liées à des problèmes d'effectifs disponibles pour l'ensemble des actions relevant de la métropole, et de fait priorité est donnée à la collecte. Espérons que cela « rentre dans l'ordre » le plus vite possible.

Concernant d'éventuels ralentisseurs la métropole doit suivre une procédure particulière et notamment mettre en place un comptage des véhicules.

Pour le feu rouge à l'angle du Bd Verne et de l'Av de Mazargues, une solution est proposée (voir dessin ci-dessous). Cette solution d'augmenter la largeur du trottoir et déplacer le feu rouge paraît intéressante concernant le **côté pair** (côté magasin Aldi) **uniquement**. Cette solution va être présentée lors du prochain conseil d'administration du CQI le lundi 04 avril. Bien évidemment nous aurons toujours des oppositions, mais l'aspect sécurité doit être privilégié.

La métropole rappelle qu'une solution rapide existe concernant les divers « petits problèmes » pouvant être signalés, en utilisant l'application : engagés au quotidien (voir infos ci-dessous). Le CIQ va communiquer dans son prochain journal ce service très intéressant, offert par la métropole.

Comme nous l'avons dit nous avons à la métropole des interlocutrices attentives et disponibles pour nous accompagner et aider à résoudre plusieurs de nos « problèmes ». Merci.

Mr Jean-Pierre MENARD fait part au CA de ses réflexions suite à cette rencontre avec la métropole :

A propos des ralentisseurs, j'ai de nouveau échangé avec le Directeur des Ecole et Collège Privés de la rue Thieux. Au regard de la construction nouvelle en phase démarrage (derrière l'Eglise), qui a prévu, à l'époque du recours engagé et dont je n'ai pas de retour, une sortie Parking Immeuble sur le Bd de Pérouse, envoyant tous les véhicules Rue Thieux (au lieu d'une sortie cohérente Bd de Ste Anne vers l'avenue de Mazargues !!!), nous augmentons les risques à l'entrée comme à la sortie de cet Ets scolaire. Il a déjà été demandé 2 ralentisseurs, l'un avant, l'autre après l'Ets scolaire - Les parents accompagnent leurs enfants en

bas âge à l'entrée comme à la sortie des classes et stationnent physiquement sur les trottoirs de la rue. Dans le même temps, les élèves de l'école traversent en groupe la rue Thieux pour rejoindre l'espace de restauration à la Maison de Quartier (lieu de nos réunions mensuelles).

Le Directeur a également demandé une modification des barrières présentes devant son Ets. Cette circulation, toujours augmentée, celle des 2 Roues (en particulier du Lycée Mistral), vitesse excessive sans contrôle policier aggrave les risques et mérite une réponse immédiate. En conversation avec Mme PACARY lors de notre retour vers la Place Baverel, force a été de constater la difficulté de résoudre le problème du dépôt des ordures ménagères.

Dont acte, suppression des arceaux métalliques devant le n° 12 de la rue, restituant ainsi une place de stationnement et interdisant la présence du grand container non recensé dans la base de données du Service Equipement Propreté. Chaque résident doit utiliser son container personnel - sauf que tous n'en possèdent pas.

Aucun problème pour les résidents organisés tels le Collège et la Copro face au Collège.

Le snack, les résidents du 10 et du 12 n'ont aucun espace de rangement... Nous sommes devant une impasse - Aucun collecteur ne peut, pour des raisons de sécurité, être entreposé devant le Collège... Nous devons reparler de cette situation car, à n'en pas douter, les sacs plastiques vont croître sur ce secteur au désespoir de tous. Quant à nos cantonniers ! Question posée à ma petite fille, elle ne sait pas ce que c'est, "elle n'en a jamais vu.

Donc nos rues devront être nettoyées par les résidents au droit de leur immeuble, herbes grandissantes et caniveaux encombrés. Et ce n'est que cet espace en proximité du centre du village.

Ce n'est qu'une question de dysfonctionnement des services de la Ville et de la Métropole. Enfin, j'ai échangé avec la jeune médiatrice affectée au Lycée Mistral - Elle avoue son impuissance ...

J'ai échangé avec quelques lycéens assis sur les marches de résidence - Il n'ont pas de lieu où se poser pour consommer leur repas de midi pris à l'extérieur. Ils seraient sensibles à se retrouver sur des bancs publics installés en proximité du Lycée. A cette entrée, ces bancs seraient suffisamment éloignés des bâtiments scolaires, donc légalement autorisés. La question de la Vidéo Protection restera d'actualité Bd Verne, tant que le poteau balayant le Bd Ste Anne ne sera pas déplacé ... Comme pour le feu rouge de l'avenue de Mazargues, peut-être faut-il attendre un drame entre une auto et un 2 Roues à contre-sens...

Je souscris au déplacement de l'arrêt de Bus, d'ALDI vers la Caisse d'Epargne - Ce serait une solution simple et sans coût pour la collectivité. Pour le 8 Mai, il nous faudrait inviter quelques élèves du quartier à la commémoration.

Mr Jean-Pierre MENARD se propose de faire un point avec les différents établissements de notre quartier concernant notamment les effectifs et la cérémonie du 08 mai.

Mr Gérard DERHILLE informe que deux courriers seront rédigés pour les questions relatives aux écoles situées Bd Verne et au 484 av de Mazargues. Ces deux courriers seront adressés à Monsieur le Maire de Marseille ainsi qu'au Maire de notre secteur.

Concernant l'obligation de compter les véhicules avant d'envisager des ralentisseurs, cette remarque ne vaut que pour la demande exprimée concernant le Bd Barral et non les écoles où les questions sont plus globales, incluant notamment la signalisation, les passages piétons etc ...

Mr Jean AILHAUD : rappelle l'ensemble des dossiers en cours.

D'autres nouvelles questions se posent : poteau électrique au 99 rue Callelongue / angle trottoir bd Ste Anne et Av de Mazargues / panneaux rue Isaac Bd Debeaux / bastide rue Paul / etc ...

Dernière minute (06/04/2022) : Le sens interdit de l'avenue de Tourville a été replacé / des opérations de nettoyage ont été effectuées. Merci à la métropole Nous espérons que les autres sujets seront également traités le plus rapidement possible.

Conseil de sécurité d'arrondissement :

Intervention de Mr Philippe BERGE référent sécurité du CIQ :

Une réunion du CSA va être prévue dans notre quartier. Nous pourrions donc aborder directement plusieurs questions :

- Sécurité devant les écoles
- Incivilités entre 12h et 14 h rue Thieux notamment
- Vols de véhicules et également à l'intérieurs de véhicules
- Etc ...

Questions diverses :

Construction angle bd La Pérouse et Bd de Ste Anne : nous constatons l'absence de panneau. Le projet étant ancien nous n'avons pas les détails du permis de construire et notamment la sortie des véhicules. Le CIQ va relancer la mairie afin d'avoir plus d'informations et le cas échéant nous irons consulter le permis de construire.

La métropole a mis en place un service : « engagés au quotidien » qui permet de signaler les problèmes relatifs aux quartiers (voir sur le site de la métropole ou sur le site du CIQ).

Mr Paul BUSTI, qui représente le CIQ à la commission mobilité de la Fédération des CIQ du 8^{ème} rend compte de la dernière réunion :

Les CIQ présents ont présenté les questions relatives aux transports en commun. Pour le CIQ Ste Anne il a été précisé notamment :

Concernant le CIQ Ste Anne nous avons, comme vous le savez, une opération immobilière de très grande importance (OAP Ste Anne), qui interroge l'ensemble du quartier sur la mobilité dans toutes ses composantes. Nous sommes associés à la réflexion et donc nous émettrons nos avis concernant ce sujet auprès de la métropole et de la mairie, ce qui va certainement modifier l'ensemble des transports.

En attendant nous pouvons déjà signaler :

- revoir fréquence du 23 et du 45
- revoir les horaires du 23 et du 45 (trop souvent à la suite l'un de l'autre)
- renforcer la fréquence pendant les sorties des établissements scolaires
- faire coïncider la fin des horaires de bus avec la fin du métro

Limites de chaque CIQ : comme demandé par la fédération des CIQ du 8^{ème} nous avons adressé aux CIQ voisins les limites de notre CIQ (comme indiqué dans nos statuts), nous n'avons pas de réponse à ce jour.

Bientôt le festival « oh ma parole » du 09 mai au 29 mai 2022 (voir sur le site de la mairie du 6/8 et sur le site du CIQ).
Merci à la mairie du 6/8.

Mr Claude GUILHEM informe le CA du décès de Mme Rosette STRAVATO (membre de notre CA), une minute de silence est respectée par l'assistance.

Point sur l'OAP :

G. DERHILLE et P. BERNON font un rappel des diverses réunions et rencontres concernant l'OAP (toutes les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur le site du CIQ).

L'atelier N°3 a eu lieu le 31 mars 2022. Un compte rendu sera effectué par la métropole. Le CIQ attend ce compte rendu, mais le cas échéant un compte rendu sera fait également par le CIQ.

Cet atelier N°3 était une synthèse des ateliers précédents. Nous avons toujours les mêmes questions :

- Nombre de logements
- Zonage
- Zones non bâties
- Etc ...

Par ailleurs et en lien avec ce qui sera prévu, les questions suivantes sont également posées :

- Mobilité
- Espaces verts
- Mixité d'usage
- Mixité sociale
- La destination des bâtiments semi-industriels
- Etc ...

Le conseil d'administration du CIQ décide :

- L'envoi d'un courrier à la métropole demandant de préciser au plus tôt (avant l'enquête publique) : les zones prévues pour la construction / les hauteurs/ etc ..
- L'envoi d'un courrier à la mairie du 6/8 demandant de préciser au plus tôt son projet : nombre de logements/ mixité sociale / etc ...
- L'ouverture d'un compte bancaire spécifique pour la collecte de dons qui seront réservés exclusivement pour d'éventuels recours
- La possibilité de considérer tout prochain permis de construire sur cette zone comme partie intégrante d'un seul projet (l'OAP Ste Anne), et de fait le CA du CIQ donne toute latitude pour toute action pour chaque projet de construction de cette zone.
- L'acceptation du devis de l'expert en urbanisme (2.400€) Mr BANI. Ce montant pourra être partagé entre toutes les structures participantes avec le CIQ au travail sur l'OAP (ASL/Brasilia/Corbusier / etc ...)

Le CIQ va proposer une réunion du groupe urbanisme (ASL / Brasilia / Corbusier / Le Greenwich /325 av de Mazargues / petites maison bd Michelet / Le Musset / Garages du Corbusier / Mme Robequin) pour l'ensemble des points ci-dessus

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H

Le président du CIQ
G. DERHILLE

PROCHAIN CA LE LUNDI 02 MAI A 18H